Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

VILLE DE LINAS
DOSSIER
TRAITÉ 27 AVR. 2015 ORIGINAL
N° COPIE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Éducation et Sécurité Routières
Bureau Sécurité Routière Défense

Affaire suivie par :
David MAMOU
Tél. : 01 60 89 83 32
Mél : david.mamou@essonne.gouv.fr

Évry, le 22 AVR. 2015

Lettre recommandée avec avis de réception n° 1A 108 549 0203 0

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à mon courrier en date du 12 mars 2015 et à votre réponse du 25 mars 2015, je me permets de vous rappeler toute l'importance de la conformité de la signalisation routière.

L'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes stipule dans son article 11 que « *L'emploi de signaux d'autres types ou modèles que ceux qui sont définis dans le présent arrêté est strictement interdit* ».

Le type des panneaux que vous avez implantés sur le territoire de votre commune en approche de l'intersection de l'avenue Robert Benoist (RN 20), des rues de la division Leclerc et de la Porte des Deux Limons, n'a fait l'objet ni d'un avis favorable à l'emploi, ni d'une homologation. Ces panneaux ne sont donc pas réglementaires et leur implantation est interdite, selon l'article R 418-2 du code de la route, comme je vous le précisais dans mon précédent courrier.

Par conséquent, ces panneaux doivent être retirés dans les meilleurs délais. Dans le cas contraire, les services de l'État seraient conduits à dresser un procès-verbal vous exposant aux sanctions prévues par l'article R418-9 du code la route.

Je suis par ailleurs ouvert à une réunion de concertation afin d'examiner, avec les acteurs publics concernés par la sécurité et la circulation routières, le fonctionnement général de ce carrefour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Préfet

Bernard SCHMELTZ

copie : M. le Président du Conseil Départemental de l'Essonne

Monsieur François PELLETANT
Maire de Linas
Place Ernest Pillon
91310 LINAS